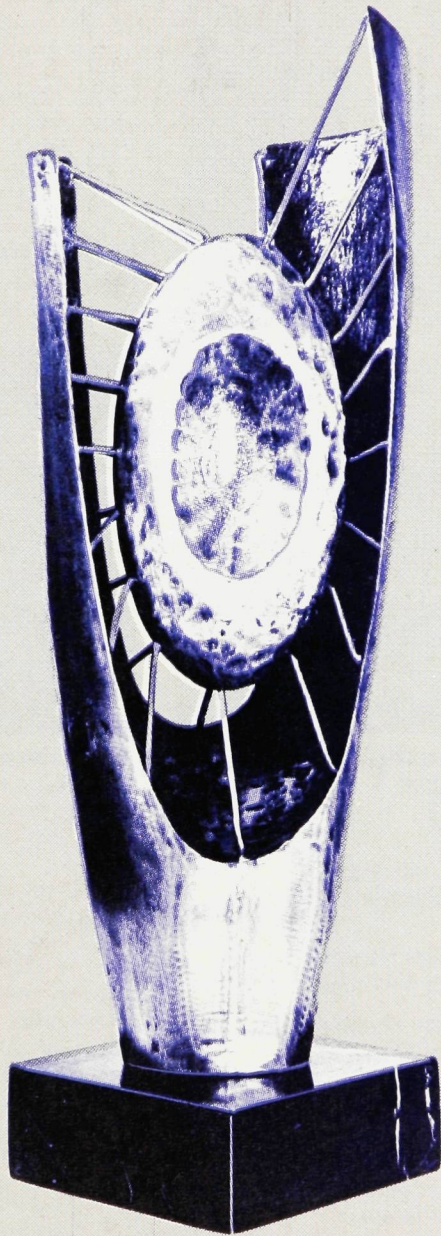


l'inter



LE "MÉRITE ANNUEL" DES DIPLÔMÉS

En remerciement aux artisans et commanditaires du Colloque



Me Jean-Claude Delorme
Président



M. Gaston Pelletier
Thème



M. Jean-Paul Marsan
Finances



M. Paul Dumont-Frenette
Publicité



Mme Anne Brossard
Réception

Leur aide financière a facilité la
réalisation du colloque :

M. Sarto Marchand, président
des Distilleries Melchers Ltée ;

L'Union régionale de Montréal
des Caisses populaires
Desjardins ;

Imperial Tobacco du Canada
Ltée ;

La Compagnie de téléphone Bell
du Canada ;

Aluminium du Canada Ltée ;

Le Gouvernement du Québec.

*Merci également aux conférenciers,
aux "panélistes",
aux présidents de commissions,
à tous les autres collaborateurs.*

L'APPARTENANCE À L'UNIVERSITÉ

Le Colloque est terminé. Le Mérite Annuel a été attribué. Des centaines de Diplômés se sont rendus à l'université à cette occasion pour y passer quelques heures. Ils y ont rencontré des confrères, ils ont entendu les exposés des conférenciers sur le thème du Colloque. Ils ont eux-mêmes exprimé leur avis sur la question. Ils ont ensuite lu dans la presse les comptes rendus des journalistes qui ont tenté de dégager les idées maîtresses exprimées sur la planification et la coordination des investissements universitaires.

Si l'on s'arrête un instant à analyser les résultats de ces manifestations, on peut arriver à diverses conclusions suivant l'angle sous lequel on se place. En effet, un colloque au cours duquel les voix les plus autorisées se sont exprimées sur la planification et la coordination des investissements universitaires ne peut que contribuer à faire la lumière sur un sujet qui, à l'heure actuelle, préoccupe tellement les autorités gouvernementales et universitaires. De ce point de vue le Colloque fut assurément un immense succès ; en effet les communications qui y ont été présentées constituent un dossier des plus complets sur cette question complexe. D'autre part, les membres des commissions ont eu le loisir d'exprimer pour le bénéfice de leurs auditeurs des idées nouvelles ; de fait, il arrive peu souvent qu'on entende des avis qui représentent aussi adéquatement les divers milieux et ceci fut possible grâce à la collaboration des représentants du gouvernement, de toutes les universités du Québec, voire de celles de l'Ontario, du monde industriel, professionnel et ouvrier et enfin du milieu étudiant.

La cérémonie de remise du Mérite annuel, bien que d'un autre ordre, permit à des centaines de diplômés de revenir sur le campus

de l'Université de Montréal et d'y voir les progrès qui s'y sont accomplis depuis qu'ils l'ont quitté. Pour plusieurs ce fut une découverte, pour tous un regain de confiance.

Ce sont là des effets qui découlent naturellement de manifestations de ce genre ; il est cependant un autre effet beaucoup plus profond et beaucoup plus prometteur que la tenue du Colloque et la remise du Mérite annuel ont également déterminé chez le diplômé de l'Université de Montréal. Il s'agit de ce sentiment d'appartenance à l'institution.

Tous les efforts de l'Association sont en effet axés vers cet objectif qui consiste à développer chez nos membres ce sentiment qui les identifie à l'Université ; comme nous l'avons répété à maintes reprises, nous adoptons pour y parvenir des méthodes et des moyens qui diffèrent fondamentalement de ceux auxquels d'autres associations de diplômés ont recours. Les résultats matériels sont, sinon différents, à tout le moins plus lents à se manifester mais, il n'en demeure pas moins qu'ils constitueront une assise beaucoup plus stable et beaucoup plus solide.

C'est en intégrant de cette façon le diplômé à la collectivité universitaire que l'on réussira à le faire participer à la vie de l'Université. Le dynamisme que peut manifester l'Association dans des circonstances semblables représentera un avantage de beaucoup supérieur à ceux que l'on pourrait escompter tirer de l'Association si elle se bornait à faire office de percepteur de contributions. L'Association résumait cet objectif dans un mémoire qu'elle soumettait à l'Université en mars 1966, de la façon suivante :

"Il y aura beaucoup plus à tirer
"d'un groupe de diplômés con-



MESSAGE DU PRÉSIDENT DES DIPLÔMÉS

"scients des besoins de leur société et du rôle que peuvent y jouer les institutions universitaires que d'une association de diplômés dont on tenterait de se ménager la reconnaissance par des moyens artificiels ou sentimentaux."

JEAN-CLAUDE DELORME
Président

Le 8 décembre 1967.



“Nous sommes tous engagés dans l’édification d’une oeuvre dont on ne saurait exagérer ni la difficulté ni la valeur” a déclaré le Ministre de l’éducation, Me Jean-Guy Cardinal, parlant de la planification et de la coordination des investissements universitaires et des structures à donner à l’enseignement universitaire pour lui assurer un plein épanouissement. “Pour l’accomplir (cette oeuvre), a ajouté le Ministre au cours de son allocution au IVième colloque des Diplômés, nous n’avons pas trop de toutes nos connaissances et de toutes nos énergies, mais nous en avons assez, pourvu qu’elles soient mises en commun. C’est ce que vous faites par ce colloque, et je souhaite ardemment que nous le fassions de plus en plus”. Auparavant le ministre avait félicité les Diplômés d’avoir choisi comme thème de ce colloque “La planification et la coordination des investissements universitaires” alors qu’à son avis et ainsi qu’il l’avait déclaré au moment même de sa nomination “l’enseignement universitaire constitue l’une des priorités en éducation”.

Le colloque

Le IVième colloque annuel des Diplômés qui s’est tenu les 1er et 2 décembre à l’Université avait été avancé de quelques mois de façon à pouvoir présenter aux Diplômés

et au public en général les nombreuses options et orientations qui ont été préconisées au cours des dernières années pour régler les problèmes financiers des universités, afin de pouvoir discuter des besoins en diplômés du milieu économique et social, des subventions de rattrapage, de la participation des diplômés, de l’industrie, des étudiants et du public au financement des universités, afin surtout de pouvoir faire les recommandations nécessaires à qui de droit, avant que ne soit présenté un projet de loi sur la planification et la coordination des investissements universitaires.

S’adressant aux quelque 350 diplômés réunis dans le grand auditorium, le vendredi soir, — ils étaient au-delà de 500 le samedi — en présence du Ministre de l’éducation, du chancelier, du recteur et de la plupart des membres du Comité exécutif, du Conseil de l’Université et de l’Assemblée universitaire, ainsi que de plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement et de personnalités du monde de l’enseignement, Me Jean-Claude Delorme, président des Diplômés, a déclaré dans son discours inaugural que le colloque constituait la manifestation à laquelle l’Association attachait le plus d’importance. “Si elle manifeste ainsi le plus grand intérêt pour les questions universitaires

c’est précisément parce que l’Association est consciente qu’elle est partie intégrante de la collectivité universitaire” a-t-il ajouté, “et l’Association sent davantage son appartenance à l’Université depuis l’entrée en vigueur de la nouvelle charte qui stipule que deux membres du Conseil d’administration de l’Université sont nommés après consultation des Diplômés”.

Principes de planification

Aussitôt après l’ouverture officielle du colloque, le Ministre de l’Éducation a proposé aux participants quelques principes à observer dans la planification des investissements universitaires : planification intégrée ; — planification scientifique ; — planification démocratique ; — planification continue et souple ; — planification réaliste.

Il a souligné que le problème des investissements et de la coordination des investissements universitaires appelait des solutions urgentes et qu’il ne lui paraissait pas nécessaire d’attendre les résultats d’une planification complète de l’enseignement pour poser certains gestes qui s’imposent comme la création prochaine d’une seconde université de langue française à Montréal.

“L’Office des universités”

Il a défini ce que devrait être le futur “Office des universités” (le

4^{ème}

COLLOQUE DES DIPLÔMÉS

LA PLANIFICATION ET LA COORDINATION DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES



nom n'est pas définitif) dont le Gouvernement se propose de soumettre la création, prochainement, à l'approbation de l'Assemblée législative. Cet "Office des universités" tel que le voit le Ministre serait assez proche de celui que recommandait le Rapport Parent. Il ne s'est pas prononcé sur sa composition.

Les conférences

En l'absence de M. Lucien Piché, vice-recteur, en convalescence, M. Jacques Lucier, directeur des services de l'Université, présenta, dès le vendredi soir une conférence sur la planification à l'Université de Montréal. Le samedi, en séances plénières ou en commissions, les conférenciers et les membres des commissions ont décrit et discuté les différents problèmes que pose l'enseignement universitaire au Québec.

M. Pierre-Paul Proulx, du département des sciences économiques de l'université a parlé du Québec étudiant, des prévisions de la population étudiante et des taux de scolarisation 1968-76 ; M. Michel Brunet, vice-doyen de la faculté des Lettres, directeur du département d'Histoire, des subventions de rattrapage ; Me Jean de Grandpré, c.r., vice-président de la compagnie de téléphone Bell du Canada de la participation des diplômés, de l'industrie, des étudiants et du public au financement des universités ; M. Yvon Tremblay, secrétaire général du Conseil d'orientation économique (Québec), de l'effort budgétaire du Québec et M. Guy Rocher, professeur titulaire de sociologie à l'université "Pour une politique du financement de l'enseignement supérieur au Québec".



Les textes de ces conférences sont présentement disponibles au Secréariat des Diplômés en attendant leur publication officielle dont il sera fait état dans le prochain numéro de "L'Inter".

L'HON. DANIEL JOHNSON,

l'inter

DÉCEMBRE 1967

VOL. 9, No 4

Le 2 décembre dernier, à l'auditorium de l'Université, immédiatement après le colloque, Me Jean-Claude Delorme, président des Diplômés assisté de Messieurs Jean-Guy Décarie et Claude Paquette, responsables du Comité, a remis, en présence de quelque mille invités dont ses anciens confrères de classe (Droit 1940) à l'Honorable Daniel Johnson, accompagné de Madame Johnson et entouré de sa famille et de ses amis, le premier "MÉRITE ANNUEL" des Diplômés.

Le "MÉRITE ANNUEL"

En créant le "MÉRITE ANNUEL", les Diplômés ont voulu rendre hommage chaque année à l'un des leurs qui s'est particulièrement distingué par sa carrière personnelle et son dévouement à la collectivité, contribuant ainsi à l'épanouissement de la communauté et au rayonnement de l'Université. Par ce "Mérite annuel" les Diplômés veulent aussi "éveiller" tous les membres au rôle qu'ils ont à jouer auprès de l'Université.

Le lauréat

En remettant leur premier "Mérite annuel" à Monsieur Daniel Johnson, les Diplômés ont voulu rendre hommage à l'un de leurs membres

qui fut président de l'A.G.E.U.M., président de la Fédération canadienne des étudiants catholiques et de la section française de l'Union des jeunes catholiques du Canada. Ils ont voulu honorer également celui qui présenta au cours d'une tournée de conférences (1938) les universités du Québec aux universitaires ontariens et l'un de ses membres devenu Premier Ministre du Québec.

Le symbole

Le "Mérite annuel" (notre page couverture) est l'oeuvre du sculpteur Yves Trudeau, un artiste de Montréal qui a participé à de nombreuses expositions et dont la réputation dépasse largement les frontières du Québec. M. Trudeau est aussi connu comme animateur de l'Association des sculpteurs du Québec. Il est l'auteur du "Phare du Cosmos", un sculpture mécanisée à effets sonores qu'on pouvait voir devant le pavillon "L'Homme interroge l'Univers" de l'Expo 67.

Le "Mérite annuel" est un bronze constitué d'un noyau central relié, par une série de tiges, à une enveloppe entr'ouverte. Le symbolisme: le noyau de la connaissance accumulée lors des études universitaires, qui rayonne ensuite

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, ch. 3. Tél.: 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.



LAURÉAT DU PREMIER "MÉRITE ANNUEL"



dans la société et influence profondément l'évolution ; c'est aussi le levain que constituent les diplômés de l'Université dans le Québec actuel. Le mouvement d'enrichissement est réciproque et circule dans les deux sens, grâce aux nombreux canaux que sont les tiges, entre le noyau et l'enveloppe de cette magnifique fleur de bronze.

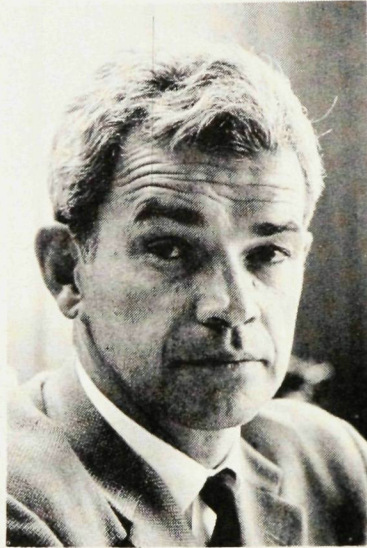
La réception

Une réception au Centre social a suivi la cérémonie. Ce fut l'occasion pour les anciens compagnons de classe de M. Johnson de se retrouver entre confrères de classe (notre photo de gauche) et de lui offrir un cadeau souvenir, deux gravures que lui a remis au nom de tous, Mé Yvon Clermont.

LA PHOTO

Notre photo ci-haut : Le lauréat du premier "Mérite annuel" entouré de gauche à droite de MM. Jean-Guy Décarie, président du Comité du "Mérite annuel", Yves Trudeau, auteur du "Mérite annuel" et Jean-Claude Delorme président des Diplômés.

Les deux membres du Conseil de l'Université nommés après consultation avec les Diplômés



M. Jean-Paul Gignac, ing.
président de Sidbec

M. Jean-Paul Gignac est directeur général et président de Sidbec depuis 1966. Il est également commissaire de l'Hydro-Québec depuis 6 ans et, à ce titre, il s'est particulièrement intéressé à la création de l'Institut de recherche en voie de réalisation. M. Gignac est un ancien de l'École Polytechnique où il a été reçu ingénieur en 1947. Il est membre de l'exécutif de l'Association professionnelle des Industriels et de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

M. Jean-Paul Gignac a été nommé le 17 novembre dernier, membre du Conseil de l'Université, après consultation avec les Diplômés, par, outre le recteur, les 16 membres du Conseil nommés précédemment par l'Assemblée universitaire, le gouvernement et le modérateur de la Faculté de théologie.

M. Gignac a également été nommé par ses pairs, lors de la première réunion plénière du Conseil, membre du Comité exécutif



M. le juge Guy Guérin
de la Cour des sessions de la paix

M. le juge Guy Guérin est juge de la Cour des sessions de la paix depuis le 29 août 1967. Licencié de la Faculté de droit de l'université de Montréal en 1953 alors qu'il obtint la médaille du Gouverneur général, M. Guérin a été chargé de cours en procédures civiles à cette faculté depuis 1955. Il est membre du Conseil du Barreau de Montréal depuis 1966. Ancien directeur de la Ligue des droits de l'homme, il est membre de la Société de criminologie et d'un certain nombre d'associations et clubs sociaux.

M. le juge Guy Guérin a été nommé le 17 novembre dernier, membre du Conseil de l'Université, après consultation des Diplômés,

Lors de la première réunion plénière du Conseil de l'Université qui s'est tenue le 24 novembre, M. le juge Guérin a été choisi par le Conseil pour le représenter à l'Assemblée universitaire

LE PREMIER MINISTRE DÉFINIT LE RÔLE DES DIPLÔMÉS

L'INTER — Ce soir, lors de la cérémonie au cours de laquelle les Diplômés vous ont remis leur premier "Mérite annuel", faisant allusion au IV^{ème} colloque des Diplômés sur la Planification et la coordination des investissements universitaires qui venait de se terminer, moqueur, vous avez dit : "Au cours de ce colloque vous avez réglé tous les problèmes" et vous avez enchaîné : "l'an prochain, vous essayerez de trouver des solutions au financement, vous me direz où trouver l'argent pour réaliser tout ça". Devons-nous en conclure, Monsieur le Premier Ministre qu'en organisant chaque année un colloque comme celui d'aujourd'hui, les Diplômés perdent leur temps et leur salive et que leurs conclusions vous importent peu ?

M. JOHNSON. — Vous, vous voulez que je félicite les Diplômés! Eh bien, je les félicite pour ce colloque et pour les précédents et pour ceux à venir. Je les félicite non pas parce qu'ils m'ont remis ce soir leur premier "Mérite annuel" mais parce que je crois qu'en organisant des colloques comme ceux qu'ils organisent depuis trois ou quatre ans, les Diplômés de l'Université de Montréal jouent bien le rôle qui est le leur, le rôle qui devrait être celui que comme Premier Ministre du Québec, je voudrais voir jouer par tous les diplômés des universités du Québec auprès et au sein de leur "Alma Mater".

Si lors de la cérémonie de la remise du "Mérite annuel" j'ai semblé me moquer des conclusions du colloque que je ne connais d'ailleurs pas encore, ce n'était qu'une boutade et vous l'avez très bien compris : il est plus facile de régler les problèmes sur le papier, au cours d'une discussion que dans la réalité et cela pour une foule de raisons et notamment parce que, compte tenu du temps dont on dis-



pose dans un colloque, on se trouve malgré soi dans l'obligation d'isoler jusqu'à un certain point, un problème, du vaste contexte qui est celui de la vie politique, économique, sociale, etc., du pays, de la province. Je crois, pour ma part, qu'il est impossible de vider définitivement une question du genre de celle proposée hier soir aux Diplômés, en quelques heures même si un groupe d'éminents spécialistes a consacré beaucoup de temps à la préparation du colloque. Je n'en veux pour preuve que l'intervention du directeur de l'Extension de l'enseignement de l'université qui, à ce qu'on m'a dit, a souligné au cours de la dernière intervention, le fait qu'on avait "oublié" d'y parler de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes.

Ces considérations n'enlèvent rien à la valeur du colloque dont les conclusions nous intéressent au plus haut point.

L'INTER. — Malgré leurs limites, quelles sont selon vous, Monsieur le

Premier Ministre les raisons valables d'organiser des colloques du genre de celui qui vient de se terminer ?

M. JOHNSON. — Ces raisons sont, à mon avis, très bien définies dans le dépliant annonçant le colloque et dans "L'Inter" du mois dernier : "présenter aux Diplômés et au public en général les nombreuses options et orientations qui ont été préconisées au cours des dernières années sur un sujet donné — cette année pour régler les problèmes financiers des universités —, pour en discuter, faire la synthèse des principes et faire les recommandations nécessaires à qui de droit avant que ne soit présenté un projet de loi". Ces raisons me semblent justifier amplement la tenue de colloques du genre et l'existence d'associations de diplômés.

L'INTER. — Selon vous, Monsieur le premier Ministre, le rôle d'une association de diplômés en serait surtout un d'information ?

M. JOHNSON. — Oui — mais ce n'est pas le seul — information des diplômés et information du public en général.

Information des diplômés d'abord. Si mes souvenirs sont exacts, nous sommes quelque 30,000 diplômés de l'Université de Montréal dispersés à travers le monde. Il revient à l'Association de garder le contact avec eux et pas seulement un "contact sentimental" — ce contact-là est tout naturel : deux anciens qui se rencontrent se rappellent presque inévitablement des souvenirs de collège ou d'université — non, le contact auquel je pense, c'est plus que ça, c'est un contact qui, tout en étant basé sur des souvenirs, sur un contact sentimental est surtout axé sur une sorte de responsabilité individuelle et collective qui fait que le diplômé se sent toujours "membre" de son "Al-

ma Mater", qu'il continue à participer à sa vie, qu'il se sent non pas seulement redevable envers elle de sa formation mais surtout responsable de sa réputation, de ses activités, de son existence. Or pour que les diplômés gardent le contact, continuent à participer à la vie de leur "Alma Mater" il faut qu'ils soient informés de ce qui s'y passe. Et c'est à l'association des Diplômés qu'il revient de le leur dire au cours de réunions, par le truchement d'un journal, au cours de colloques etc.

L'INTER. — Vous parlez également, Monsieur le Premier Ministre d'un rôle d'information du public en général. Comment le concevez-vous, compte tenu des moyens financiers, généralement limités, des associations du genre ?

M. JOHNSON. — Nous y arrivons. A mon avis ce n'est pas nécessairement une question d'argent, c'est surtout une question de bonne volonté.

30,000 diplômés bien informés représentent une force non-négligeable. Détenant des postes clés pour la plupart, que ce soit au gouvernement, dans le monde des affaires, dans l'enseignement ou encore étant des professionnels que l'on consulte, que l'on respecte dans leur milieu, les diplômés peuvent former l'opinion publique. Ils peuvent faire admettre par exemple le bien-fondé des réclamations de leur université et par conséquent les dépenses et les sacrifices qu'exige de la population le gouvernement pour financer leur "Alma Mater", la recherche, l'éducation en général. Ils peuvent également par leur situation faire connaître leur université, des industries par exemple. Tout cela à très peu de frais. Prenez le colloque d'aujourd'hui. Il a été couvert par la presse écrite et parlée. Les journaux, la télévision, la radio

rapporteront au public ce qui s'y est dit, ce qui s'y est fait. Au cours des prochains jours on en commentera les recommandations. Tout ce qui y a été dit a été imprimé et largement distribué et servira à maintes reprises de documentation de base aux journalistes, aux autres associations, aux corps intermédiaires, etc., ne fût-ce qu'au moment où il sera question à Québec de ce qu'on a songé à appeler "l'Office des universités".

Vu sous cet angle, un colloque c'est une façon d'informer non seulement les diplômés mais également le grand public. Il y a plus. Il serait étonnant de compter le nombre de diplômés qui participent chaque année à un titre ou un autre à des émissions de radio et de télévision. Si l'association des diplômés les tient au courant de ce qui se passe à l'université, il est certain qu'ils ne pourront qu'aider sa cause et celle de l'enseignement au Québec. Et cette forme d'information du public peut également jouer sur le plan international alors qu'un certain nombre de diplômés occupent des postes importants à l'étranger ou y travaillent.

L'INTER. — En plus de ce rôle d'information, quel rôle attribueriez-vous encore aux Diplômés ?

M. JOHNSON. — Une sorte de rôle de conseillers auprès de l'Université. Et ce rôle le Gouvernement l'a reconnu officiellement en accordant aux Diplômés deux sièges au Conseil d'administration de l'Université.

L'INTER. — Ces deux sièges n'étaient-ils pas un peu une récompense également ?

M. JOHNSON. — Dans un certain sens, oui. C'est que l'orientation des "Diplômés de l'Université de Montréal" est relativement différente de celle des autres associations

de diplômés de la plupart des universités. Et je crois que c'est cette différence qui lui donne toute sa valeur. Alors que la plupart des associations de diplômés s'efforcent surtout — pour ne pas dire uniquement — de quêter des fonds destinés à leur Alma Mater, les Diplômés de l'Université de Montréal se préoccupent avant tout de soutenir — disons "moralement" — leur "Alma Mater", d'étudier ses problèmes, de l'aider à les résoudre. Je crois que c'est toute une différence. L'Association des diplômés de l'Université de Montréal c'est plus qu'une sorte de club social et c'est tant mieux. D'autant plus que même si son principal objectif n'est pas de récolter des fonds, elle a, elle aussi, son fonds "Alma Mater".

L'INTER. — Comme diplômé et comme Premier Ministre vous semblez donc satisfait de l'orientation et du travail des Diplômés de l'Université de Montréal ?

M. JOHNSON. — Oui... disons... "assez satisfait". Je suis satisfait du travail de ceux qui s'en occupent, je pense qu'ils ont très bien défini l'orientation d'une association du genre de la leur. Mais là où je le suis moins c'est lorsque je vois que le groupe actif est assez restreint. Au moment où le gouvernement après avoir mis en place les structures de l'enseignement primaire, secondaire et pré-universitaire, s'occupe des structures universitaires, nous aimerions à Québec que ceux-là qui sont sortis de l'université, qui en connaissent les qualités et les faiblesses, participent à sa transformation. Et cet appel, je l'adresse non seulement aux diplômés de l'Université de Montréal mais également à tous les diplômés d'universités du Québec. Le Québec a besoin de toutes ses forces vives d'autant plus que nous n'avons pas les moyens d'agir au petit bonheur.

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



UNIVERSITÉ DE MONTREAL

informations
générales

Le Conseil de l'Université qui, dans la nouvelle charte, remplace l'ancien conseil des gouverneurs est maintenant formé. Il est composé, outre le recteur, **M. Roger Gaudry**, qui est membre d'office du Conseil et président du Comité exécutif de :

CINQ MEMBRES

NOMMÉS PAR

L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE,

à sa réunion du 6 novembre. Il s'agit de :

M. Maurice Bouchard, professeur titulaire au département des sciences économiques de la Faculté des sciences sociales ;

M. Maurice L'Abbé, professeur titulaire et directeur du département de mathématiques de la Faculté des sciences ;

M. Jacques Parizeau, professeur titulaire à l'École des Hautes Etudes Commerciales ;

Le Dr Eugène Robillard, professeur titulaire et vice-doyen de la Faculté de médecine ;

M. Jacques Saint-Pierre, professeur titulaire, directeur du département d'informatique à la Faculté des sciences et directeur du Centre de calcul.

Un tirage au sort a déterminé que le mandat de MM. L'Abbé et Parizeau serait de deux ans, celui des trois autres membres étant le mandat normal de quatre ans.

HUIT MEMBRES

NOMMÉS PAR

LE GOUVERNEMENT :

soit quatre anciens gouverneurs :

M. Pierre Gendron, titulaire d'un Ph.D. (chimie 1949), président de la Brasserie Dow Limitée ;

M. Roger Larose, ancien doyen de la Faculté de pharmacie, ancien président de l'A.G.E.U.M. et des Diplômés, vice-président et directeur général de Ciba et président de "Mt. Royal Chemicals Ltd." ;

M. Lucien-G. Rolland, diplômé de Polytechnique, président et directeur général de la compagnie de papier Rolland ;

M. le juge en chef Lucien Tremblay, professeur émérite de la Faculté de droit, juge en chef du Québec ;

et quatre nouveaux membres :

M. Jean Gérin-Lajoie, directeur du Syndicat des Métallurgistes du Québec et vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) ;

Le Dr Jacques Léger, professeur agrégé à la Faculté de médecine, attaché à l'hôpital Notre-Dame, ancien président des diplômés ;

M. Marcel Piché, C.R., membre de l'étude Blain, Piché, Bergeron, Godbout, Emery ;

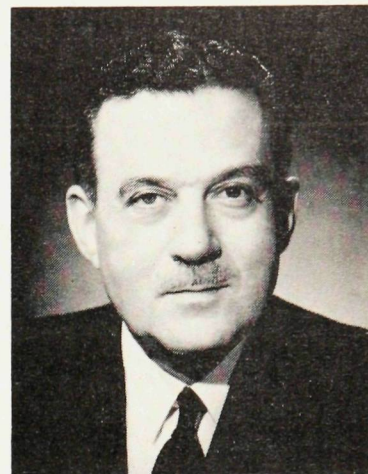
M. Salvatore Randaccio, président et administrateur d'ICANDA Ltd., membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec ;

DEUX MEMBRES

NOMMÉS PAR

LE MODÉRATEUR DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, après consultation du



LE JUGE EN CHEF
LUCIEN TREMBLAY, CHANCELIER

M. le juge en chef Lucien Tremblay est un ancien de la Faculté de droit de l'Université de Montréal où il a obtenu un doctorat à titre régulier en 1944. Il est titulaire d'un doctorat en droit "honoris causa" de l'Université Laval. Après avoir pratiqué dans diverses études et enseigné la procédure civile à l'université, il fut nommé, en 1961, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et, quelques mois plus tard, juge en chef du Québec. Il est professeur émérite de la Faculté de droit et il a été nommé gouverneur de l'université en 1966.

Conseil de la Faculté de théologie :
Me Jules Deschênes, C.R., chargé de cours à la Faculté de droit, membre de l'étude Deschênes, De Grandpré, Colas, Godin, Coderre et Lapointe ;

Mme Livia Thür, professeur agrégé au département des sciences économiques de la Faculté des sciences sociales ;

DEUX MEMBRES NOMMÉS PAR LES 16 PREMIERS, APRÈS CONSULTATION AVEC LES DIPLÔMÉS

M. le juge Guy Guérin, juge de la Cour des sessions de la paix, chargé de cours en procédures civiles à la Faculté de droit ;

M. Jean-Paul Gignac, ingénieur diplômé de Polytechnique, directeur général et président de Sidbec ;

DEUX MEMBRES NOMMÉS PAR LES 16 PREMIERS, APRÈS CONSULTATION DE L'A.G.E.U.M.

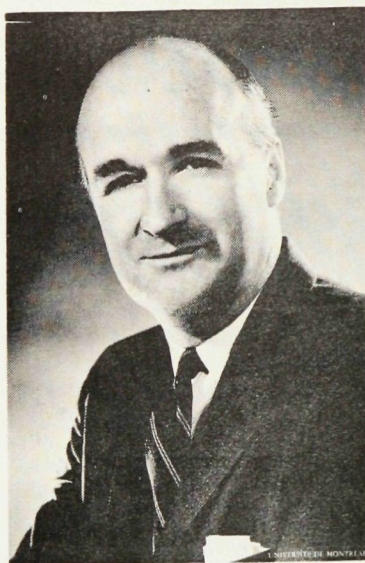
par le recteur, conformément à la charte. Les dirigeants de l'A.G.E.-U.M. ayant préféré s'abstenir de faire des suggestions, la consultation ayant eu lieu, les membres du Conseil ont nommé deux membres :

M. Alain de C. Nantel, diplômé de la Faculté de droit et détenteur d'une maîtrise de l'Institut d'Urbanisme de l'Université, membre du groupe consultatif de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement ;

M. Louis Martin, bachelier en sciences sociales de l'Université Laval, détenteur d'une maîtrise en sociologie de l'Université de Paris, journaliste et président de l'Union canadienne des journalistes de langue française.

NOMINATION DU CHANCELIER

Le Conseil de l'Université a tenu sa première réunion plénière le vendredi 24 novembre. Il a élu le premier chancelier à être nommé en vertu de la nouvelle charte : **M. le juge en chef Lucien Tremblay**. Le



M. Lucien Piché
vice-recteur au développement



Me Paul Lacoste
vice-recteur
aux affaires académiques

chancelier est maintenant le président élu du conseil contrairement au régime existant sous l'ancienne charte qui prévoyait que le chancelier disposait de pouvoirs spéciaux et était automatiquement l'évêque de Montréal.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Au cours de cette réunion, le Conseil a formé le Comité exécutif qui assure l'exécution des décisions du Conseil et constitue l'organisme de gestion courante.

Outre le recteur, **M. Roger Gaudry**, le Comité exécutif comprend les six membres suivants :

— deux anciens gouverneurs et membres du Comité exécutif sous l'ancienne charte, **M. Roger Larose**, vice-président et directeur général de Ciba, et **M. Pierre Gendron**, président de la Brasserie Dow Limitée ;

— deux professeurs, **M. Jacques Saint-Pierre**, professeur titulaire à la Faculté des sciences et directeur du Département d'informatique et du Centre de calcul, et **Mme Livia Thür**, professeur agrégé au Département de sciences sociales ;

— ainsi que **M. Jean-Paul Gignac**, président de Sidbec et **Me Marcel Piché**.

NOMMÉS À L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Les membres du Conseil ont également choisi trois des leurs appelés à siéger à l'Assemblée universitaire, ce sont :

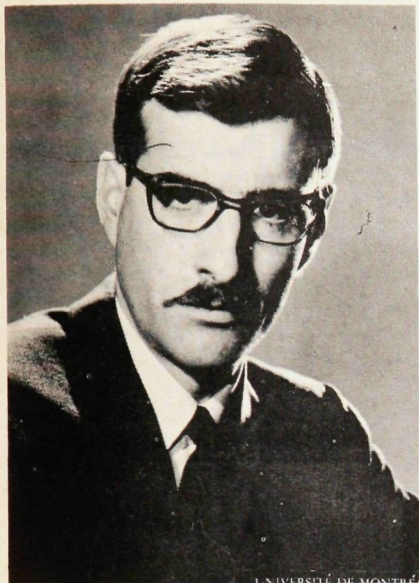
M. le juge Guy Guérin, juge de la Cour des sessions de la paix ;
Le docteur Jacques Léger, professeur agrégé à la Faculté de médecine ;

M. Alain de C. Nantel, membre du groupe consultatif de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

NOMINATIONS DES VICE-RECTEURS

La charte prévoit que l'Assemblée universitaire participe au choix des vice-recteurs. Aussi, à la réunion du 20 novembre, conformément à la procédure prévue, les membres de l'Assemblée ont-ils suggéré les

NOMINATIONS À L'UNIVERSITÉ



M. De Montigny Marchand
secrétaire général



M. Claude Saint-Arnaud
registraire



M. Léon Lortie
secrétaire général démissionnaire

noms des candidats possibles à partir d'une liste donnée par le comité des nominations. A la lumière de ce vote indicatif, les membres de ce comité ont remis au recteur des suggestions concrètes qui lui ont permis de recommander des candidats au Conseil de l'Université.

Au cours de sa première réunion plénière, le Conseil a nommé vice-recteurs, en leur confiant des mandats de cinq ans et en définissant leurs attributions :

— **M. Lucien Piché**, vice-recteur au développement. M. Piché était vice-recteur depuis 1961.

— **Me Paul Lacoste**, vice-recteur aux affaires académiques.

Me Lacoste, qui était vice-recteur depuis septembre dernier, avait été vice-recteur associé depuis le printemps 1966.

Un troisième vice-recteur, chargé de l'administration, sera choisi sous peu.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Léon Lortie, secrétaire général de l'Université depuis 1962, ayant

décidé de quitter le secrétariat général à la fin de décembre 1967, (il aurait pris normalement sa retraite en juin prochain) pour se consacrer entièrement à la rédaction de "L'histoire de l'Université de Montréal" qu'il espère pouvoir publier à temps pour le cinquantième anniversaire en 1969-70, le Conseil de l'Université a nommé secrétaire général **M. de Montigny Marchand**, un ancien de la Faculté de droit qui a occupé successivement les postes d'adjoint au directeur des relations extérieures, d'adjoint au secrétaire général et, depuis 1965, d'adjoint administratif du recteur.

CRÉATION DE LA FONCTION DE REGISTRAIRE

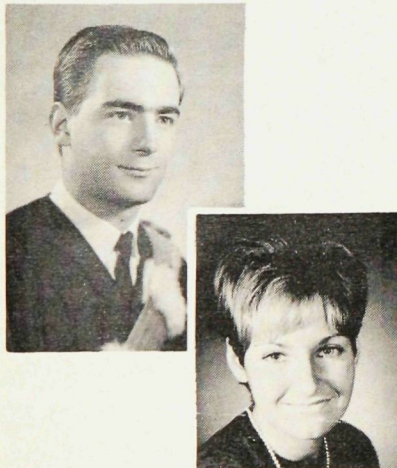
Le Conseil a de plus créé au cours de cette première réunion plé-

nière la fonction de registraire, qui, comme l'ancien directeur de l'Immatriculation, a pour rôle d'assurer le contrôle de l'admission des étudiants et de l'émission des diplômes, mais, qui, en plus, rattaché directement au vice-recteur aux affaires académiques, a un rôle de conseiller et de coordonnateur dans la préparation des règlements pédagogiques et des programmes d'études.

M. Claude Saint-Arnaud, qui a siégé ou siège dans plusieurs comités universitaires, dont la sous-commission des premiers grades, la sous-commission des grades supérieurs, ex-présidents du Conseil d'administration du Service d'Orientalisation et de Tests d'Admission et du Comité des Bourses et était jusqu'ici directeur de l'Immatriculation, a été nommé registraire.

Ces informations générales extraites pour la plupart d'Hebdo-Information, ont été préparées par le Bureau de l'Information de l'Université de Montréal.

LA VIE DES DIPLÔMÉS



MARIAGE DE DEUX PRIX ARTHUR-VALLÉE

Les lauréats des Prix Arthur-Vallée 1965 et 1966, M. Robert Panet-Raymond et Mlle Francine Martel, se sont mariés le 26 août dernier. Le fait est assez rare qu'il mérite d'être signalé.

M. R. Panet-Raymond est chargé d'enseignement au département des Relations industrielles.

Le Prix Arthur-Vallée est décerné chaque année par les diplômés à un finissant qui a soumis sa candidature ou qui s'est fait remarquer par des services rendus à la communauté universitaire, à la condition qu'il ait réussi ses études.

ARCHITECTURE

M. Georges Daudelin, chargé d'enseignement à l'École d'Architecture, a été élu président de l'Association des Architectes-paysagistes de la Province de Québec.

ARTS

M. Marcel Inkel président du comité du Fonds Alma Mater a été

nommé président des Festivals de musique du Québec.

CHIRURGIE DENTAIRE

(1955) Le Dr Jacques Perrault, président du club Toastmaster Joliette, a été élu gouverneur adjoint du secteur 15, section administration.

DROIT

(1921) Le col. Maurice Forget a été nommé directeur de Walsh-Canadian Construction qui vient d'obtenir d'importants contrats aux Chutes Churchill.

(1947) Me J.-Jacques Beauchemin a été élu au Conseil d'administration de la B.C.N.

(1966) Mlle Lise Pomerville a été nommée procureur de la Couronne (district de Montréal). Elle est la première femme à occuper un tel poste au Québec.

(1960) M. de Montigny Marchand, qui sera secrétaire général de l'université à compter du 1er janvier prochain, a été élu président de l'Institut canadien des Affaires publiques.

H.E.C.

(1951) M. Réal Tardif a été nommé directeur du développement des Affaires à la Banque provinciale du Canada.

(1957) M. André Fortin a été nommé gérant de la succursale de Montréal de la Compagnie d'Assurance-Vie North American Life.

(1958) M. Bernard Bonin, professeur agrégé à l'École des Hautes Etudes Commerciales, vient de publier, aux Presses de l'École, un ouvrage sur l'investissement étranger à long terme au Canada.

LETTRES

(1961) M. Gilbert Forest a été nommé chef du Service des textes et du droit littéraire au réseau français de Radio-Canada.

POLYTECHNIQUE

M. Jean Champagne, membre du Conseil Supérieur de l'Éducation depuis septembre 1966, directeur du service de génie industriel et adjoint au secrétaire général de la C.S.N., a été nommé directeur général de la main-d'oeuvre au Ministère du travail.

(1963) Jacques De Broux a été nommé associé et administrateur de Berthiaume, Saint-Pierre, Thériault et Associés, conseillers en informatique.

(1942) — M. Laurent Girouard a été nommé gouverneur du district Ontario-Québec-Maritimes du club Kiwanis International 1968. C'est le premier Canadien français à occuper un poste semblable.

RÉHABILITATION

Le docteur Gustave Gingras, professeur titulaire au département de médecine et directeur de l'École de réhabilitation, a reçu à Ottawa, le 25 novembre, la médaille pour services éminents de l'ordre du Canada.

(1961) Mme Nicole Pelletier-Hébert a été élue présidente de la corporation "Les physiothérapeutes de la province de Québec."

SCIENCES

(1957) M. Michel Houde a été nommé directeur de la coopération technique au Ministère des affaires intergouvernementales.

LES SPORTS À L'U. DE M.

Nécrologie



Me Maximilien Caron, ancien doyen de la Faculté de droit, est décédé le 27 novembre. Me Caron a enseigné durant 35 ans à l'Université de Montréal. Il fut le premier professeur de carrière, directeur des études, vice-doyen et doyen à la Faculté de droit. Il créa l'Institut de recherches en droit public et instaura le cours de doctorat. Juriste éminent, Me Caron, qui a quitté l'Université en 1966, laisse des écrits remarquables.

DROIT

(1917) Le juge Théophile-Adélard Fontaine, qui avait pris sa retraite le 1er novembre dernier, est décédé le 21, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 74 ans.

MÉDECINE

(1936) Le docteur J.-Ernest Cabana, directeur de l'Unité médico-chirurgicale à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, est décédé le 16 novembre, à l'âge de 58 ans.

(1961) Le docteur Pierre Monty est décédé le 14 novembre, à l'âge de 32 ans, des suites d'une crise cardiaque.



Un stade, une équipe, un spectacle de qualité, mais les supporterss ! ! ? ?

Bilan provisoire.

Les premiers mois de l'année académique sont marqués dans les universités par une activité sportive intense. C'est la saison du football et du soccer. Les sports d'été, tennis, golf et athlétisme, se prolongent jusqu'à la mi-octobre.

Football — Les Carabins ont terminé leur saison dans la Conférence interuniversitaire de Football du centre du Canada avec une fiche de 3 victoires et 4 défaites. L'an dernier : 1 victoire et 6 défaites.

Soccer — Mauvaise saison. Les Carabins terminent au dernier rang de la ligue interuniversitaire senior. Problème : coordonner et intégrer des éléments très disparates.

Golf — L'équipe de l'université a pris la cinquième place au tournoi interuniversitaire. 665 coups contre 623 pour le vainqueur Queen's.

Tennis — L'Université gagne pour la deuxième année consécutive le

titre interuniversitaire et les honneurs individuels.

Athlétisme — L'équipe de l'université termine au 6e rang (10 participants). Succès individuel de Michel Chartrand dans les 100 verges, 220 verges et saut en longueur.

CENTRE SPORTIF

Un nouveau système d'arbalètes a été installé sur les pentes de ski. Les pistes ont été réaménagées et gazonnées et un éclairage permet de skier le soir dans les meilleures conditions possibles.

Les diplômés peuvent bénéficier d'un prix spécial pour l'abonnement de saison : \$25.00. Abonnements de famille : 25% de réduction.

Il reste plusieurs heures disponibles pour le curling : le soir après 10 heures et les samedis et dimanches. S'adresser à 343-6174: M. André Huneault.

Nous sommes désolés...

d'apprendre que vous ne saviez pas
déjà que la dégustation annuelle
de vins et fromages des Diplômés
aura lieu le vendredi
1er mars 1968.

P.S. : Tout contrit, notre publicitaire fait appel à
votre indulgence.

Nouvelles des Diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc.) échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLOMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTREAL 3

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

*Le président
et les membres du Conseil d'administration
vous offrent
leurs meilleurs voeux
à l'occasion de Noël
et du nouvel an.*